



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton tire un premier bilan de son plan d'action en matière de consommation et de trafic de drogues

Trois ans après le lancement de la stratégie de lutte contre le « deal de rue » et la consommation de drogues, la plupart des mesures du plan d'action ont été introduites. A mi-parcours, le Canton tire un bilan positif et constate que les efforts doivent être poursuivis face à l'évolution rapide de la situation, plus particulièrement l'afflux de cocaïne en Europe et les nouveaux modes de consommation. En concertation avec tous les partenaires, l'Etat de Vaud adapte ainsi son dispositif et prévoit de nouvelles pistes d'action.

En septembre 2021, le Conseil d'Etat a présenté sa stratégie globale à 5 ans de lutte contre le trafic et la consommation de drogues. Un plan d'action était adopté à cette occasion, reposant sur la politique des quatre piliers de la Confédération. A mi-parcours, le monitoring régulier du plan d'action indique que la plupart des mesures ont déjà été introduites et que l'évolution de la situation, plus particulièrement du marché et des modes de consommation, impose une adaptation de certaines de ces mesures et le lancement de nouveaux projets.

Drug checking, Monitorstup et harmonisation des pratiques

Parmi les mesures prévues par le plan d'action et mises en œuvre avec succès, on peut citer le Drug checking, initié comme projet pilote dès mai 2022. Pour la plupart des utilisateurs, le Drug checking a permis d'offrir un premier contact avec des professionnels de la prévention. Le projet Monitorstup, dont les résultats sont basés notamment sur le Drug checking, a également permis une vision plus complète de l'ensemble des produits circulant sur le territoire vaudois, notamment la kétamine dont la présence a pu être confirmée par ce biais. Ces deux projets se poursuivent et donnent aux autorités et partenaires des éléments essentiels pour adapter le plan d'action et les messages de prévention.

Le lancement des différentes mesures en 2021 a par ailleurs conduit à une meilleure coordination entre les différents acteurs, un élément essentiel de la stratégie des quatre piliers mis en œuvre dans les grandes villes suisses. La plateforme vaudoise « repérage et intervention précoce » va par exemple permettre d'harmoniser les pratiques des professionnels en lien avec les jeunes en matière de prévention et de

prise en charge, avec pour objectif de repérer plus rapidement les situations à risque, de les traiter et de maintenir ainsi ces jeunes dans le système de formation. Un guide cantonal a été rédigé à l'intention de tous les partenaires à ce sujet. Le Canton soutient par ailleurs l'étude scientifique accompagnant le projet de vente de cannabis lausannois Cann-L et le déploiement de l'Espace de consommation sécurisé à la Riponne.

Evolution de la situation en 2023 et renforcement du dispositif

En 2023, la situation a fortement évolué dans le Canton avec l'arrivée de cocaïne très pure à des prix très bas, une évolution comparable à celle de la plupart des grandes villes suisses et européennes. Les scènes de consommation dans l'espace public posent de nouveaux défis de maintien de l'ordre et de prise en charge sociosanitaire. Le Canton se coordonne ainsi avec les acteurs régionaux et a renforcé son dispositif, notamment à Lausanne, par exemple par le biais de l'Office du médecin cantonal et d'une équipe mobile du CHUV. Une journée de travail, organisée en novembre 2023, a également permis de réunir tous les acteurs et renforcer les collaborations régionales. Ces collaborations seront encore étendues ces prochaines années et la plateforme opérationnelle cantonale réunit désormais des représentants sociosanitaires et sécuritaires de chaque région concernée.

La police poursuit son travail de terrain et les collaborations se sont consolidées au niveau de la chaîne pénale pour renforcer l'impact des opérations. Des développements sont en cours pour intensifier les renvois des trafiquants incarcérés en fin de peine et adapter le volet répressif à l'évolution de la criminalité, notamment par des actions coordonnées au niveau financier, des stupéfiants ou de la traite d'êtres humains.

Le Canton poursuit ainsi le développement de son plan d'action de manière coordonnée avec ses partenaires afin de tenir compte de l'évolution de la situation et s'y adapter. De nouvelles mesures sont en cours d'élaboration, notamment pour renforcer la coordination des acteurs au niveau local, améliorer la prise en charge sociosanitaire et réduire les impacts sur l'espace public.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé
DJES, Sylvie Bula, Commandante de la Police cantonale

TÉLÉCHARGEMENTS